



CATALOGUE DES FORMATIONS 2026

**LA FORMATION,
LEVIER DE VOS
COMPÉTENCES
PROFESSIONNELLES**



5, rue des Frères Lumière 78370 PLAISIR
06.12.95.97.58 / 06.08.35.46.60
lyreformation@orange.fr / www.lyreformation.com
SIRET : 504 126 99600041 -
CODE APE : 8559B - RCS VERSAILLES
N° d'Agrément : F 19 078 0001 0 / E 20 078 00012 0
N° d'activité Professionnelle : 11 78 80998 78



Programmes détaillés + modalités d'inscription avec ce QR code



Formation	Public visé	Durée	Sessions 2026	Page
TP ECSR	Futurs enseignants, reconversion, demandeurs d'emploi	910 h centre 280 h en entreprise	05 Octobre → Juin 2027 ou 31 décembre 2027 en contrat de professionnalisation	4
VAE TP ECSR	Enseignants titulaires BEPECASER	Parcours individualisé	Mars → Juin 2026 (examen juin)	6
CCS Deux-Roues	Enseignants ECSR	245 h	17 août → 2 octobre 2026	8
TFP FMESR	Enseignants expérimentés, formateurs	1106 h	Session avril 2027 (infos dès mai 2026)	10
Réactualisation des connaissances des gérants	Exploitants auto-écoles	21 h (3 jours)	30 mars–1er avril / 14–16 sept. 2026	12
Troubles DYS – Adapter son enseignement	Enseignants, formateurs	1 Journée	Mars, Mai, Juillet, Sept., Nov., Déc.	14
Module complémentaire post-permis	Enseignants BEPCASER ou TP ECSR	21 h (3 jours)	25–27 mai / 30 nov.–2 déc. 2026	16
Pédagogie véhicule – optimisation des pratiques	Enseignants, écoles de conduite	Sur mesure	Toute l'année sur demande	18
Rendez-vous pédagogiques AAC	Enseignants AAC	7 h (1 jour)	12 mars / 21 mai / 8 oct. 2026	20
ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE	École de conduite et exploitants			24

Suivez nous sur nos réseaux sociaux







TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT(E) DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

RNCP 41862

Niveau 5 (Bac +2)

Certificateur : Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

 Objectif de la formation	 Organisation & durée
<p>Former des professionnels capables de former des conducteurs sûrs et responsables, d'animer des actions de formation à la conduite et à la sécurité routière, et de concevoir et conduire des actions de sensibilisation auprès de publics variés, dans le respect du cadre réglementaire en vigueur.</p>	<p>910 h centre 280 h entreprise Formation continue / alternance</p>
 Public visé <p>Futurs enseignants de la conduite et de la sécurité routière Demandeurs d'emploi Salariés en reconversion professionnelle Alternants (contrat de professionnalisation)</p>	 Lieu <p>5 rue des frères lumière 78370 PLAISIR Lyre Formation – Plaisir</p>
 Prérequis <p>Être titulaire du permis de conduire catégorie B, Répondre aux conditions d'honorabilité prévues par la réglementation, Aptitude médicale compatible avec l'exercice de la profession, Entretien et évaluation préalables réalisés par le centre de formation,</p>	



Compétences développées

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de...

CCP1 – Former des apprenants conducteurs

- Construire et préparer des séances de formation individuelles et collectives
- Animer des séances de formation à la conduite et à la sécurité routière
- Évaluer les acquis des apprenants
- Repérer les difficultés d'apprentissage et y remédier
- Analyser l'environnement routier et prévenir les risques
- Encadrer l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage

CCP2 – Sensibiliser les usagers de la route

- Analyser une demande de sensibilisation
- Construire et préparer une action de sensibilisation
- Animer une action de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement
- Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer

Modalités pédagogiques

- Salles équipées
- Simulateur
- Véhicules double commande
- Digiforma
- Mallette pédagogique

Modalités d'évaluation

- Évaluations formatives
- Évaluations certificatives EPCF



Dates – Sessions 2026

Session 1

Dernière session du TP ECSR dans sa version actuelle

Du **30 mars 2026 au 19 déc. 2026**

Alternance jusqu'au **28 avril 2027**

Session 2

Du **05 octobre 2026 au 25 Juin 2027 ou 31 décembre 2027 en contrat pro**





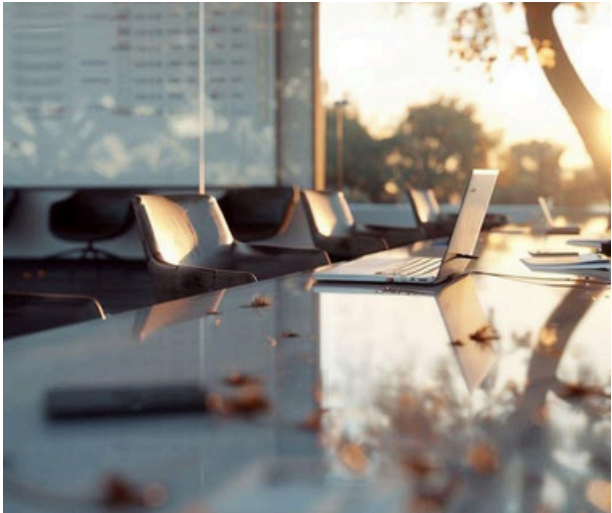
Modalités de financement

CPF
France Travail
OPCO Mobilités
Contrat de professionnalisation
P.O.E.I. (France travail)
Transition professionnelle (fongecif)
AGEFICE / FIF-PL
Autofinancement

"Accéder au programme complet via le QR code"



ACCOMPAGNEMENT À LA VAE TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT(E) DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (TP ECSR)

 Objectif de la formation	 Organisation & durée
<p>Accompagner les candidat(e)s à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) du Titre Professionnel ECSR afin de sécuriser leur parcours, de structurer et valoriser leur expérience professionnelle, et de les préparer aux épreuves certificatives du titre, dans le respect du référentiel en vigueur.</p>	<p>En présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none">• 35 heures de travail théorique et de mises en situation• 21 heures dédiées au CCP2• 7 heures d'examen <p>À distance :</p> <ul style="list-style-type: none">• 35 heures d'accompagnement à la construction et à la rédaction de l'action de sensibilisation
 Public visé	 Lieu
 Prérequis	



Compétences développées

Contenus de la formation

- Préparation aux épreuves du TP ECSR
- Construction d'un scénario pédagogique en salle
- Préparation aux entretiens avec le jury
- Maîtrise du REMC et des trames réglementaires
- Construction de l'action de sensibilisation et du support de présentation
- Préparation aux mises en situation professionnelles
- Entraînement aux épreuves écrites et orales

Modalités pédagogiques

- Accompagnement individualisé en amont pour les démarches jusqu'à l'obtention
- Apports méthodologiques et techniques
- Mises en situation professionnelles
- Supports pédagogiques remis aux candidats
- Accès à une plateforme dédiée
- Véhicules école mis à disposition

Modalités d'évaluation

- Évaluations formatives tout au long de l'accompagnement
- Entraînements aux épreuves certificatives
- Présentation et soutenance devant jury conformément au référentiel TP ECSR

Sanction

- Présentation aux épreuves de la VAE du Titre Professionnel ECSR



Session 2026

En présentiel

Les horaires : De 8h30 à 12h30 et De 13h30 à 16h30
Du Lundi 16 Mars au mercredi 17 Mars (21h CCP2)
Le lundi 18 Mai (régulation CCP2)
Du lundi 15 au Jeudi 18 juin (Mise en situation)
Du lundi 22 au Mercredi 24 juin

Examen V.A.E. : juin 2026

Modalités de financement

CPF
OPCO Mobilités
AGEFICE / FIF-PL
Autofinancement

"Accéder au programme complet via le QR code"





CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE SPÉCIALISATION MENTION DEUX-ROUES

RNCP 35329

Niveau 5 (Bac +2)

Certificateur : Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion)

 Objectif de la formation	 Organisation & durée
<p>Permettre aux enseignants de la conduite d'acquérir les compétences spécifiques nécessaires à l'enseignement de la conduite des véhicules motorisés à deux roues, en circulation et hors circulation, dans une démarche de sécurité, de pédagogie adaptée et de prévention des risques.</p>	<p>60 h de formation théorique</p> <p>157 h de formation pratique</p> <p>28 h en entreprise</p> <p>total : 245 heures</p>
 Public visé <ul style="list-style-type: none">• Enseignants de la conduite titulaires du Titre Professionnel ECSR.• Enseignants titulaires d'un titre reconnu équivalent• Nécessité d'effectuer une V.A.E. pour les titulaires du B.E.P.E.C.A.S.E.R.	 Lieu <p>5 rue des frères lumière 78370 PLAISIR</p> <p>Formation théorique : Lyre Formation – Plaisir (78) Formation pratique : Pistes privées – Dreux (28)</p>
 Prérequis <ul style="list-style-type: none">• Être titulaire du Titre Professionnel ECSR• Être titulaire du permis de conduire de la catégorie A• Aptitude médicale compatible avec l'enseignement de la conduite des deux-roues• Entretien préalable de positionnement	



Compétences développées

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de...

- Animer des actions de formation à la conduite des deux-roues motorisés en sécurité
- Concevoir et conduire des séances d'apprentissage hors circulation et en circulation
- Adapter sa pédagogie aux spécificités des véhicules deux-roues
- Analyser les comportements à risque et prévenir l'accidentalité spécifique aux deux-roues
- Mettre en œuvre des évaluations adaptées aux apprentissages deux-roues
- Construire une action de sensibilisation à la sécurité des deux-roues à partir d'une étude de cas

Modalités pédagogiques

- Salle de formation équipée;
- Piste moto privée;
- Motos mises à disposition;
- Une moto pour trois stagiaires;
- Outils audiovisuels et supports pédagogiques;
- Études de cas et mises en situation professionnelles.

Modalités d'évaluation

- Évaluations formatives continues
- Mises en situation professionnelles
- Examens blancs
- Épreuves certificatives conformes au référentiel du CCS

Validation

Obtention du Certificat
Complémentaire de Spécialisation –
Mention Deux-Roues, délivré par le
Ministère du Travail.



Dates – Session 2026

Formation : **17 AOUT au 02 Octobre
2026**

Examen : octobre 2026

(calendrier détaillé communiqué lors de
l'inscription)

Modalités de financement

CPF
France Travail
OPCO Mobilités
Contrat de professionnalisation
AGEFICE / FIF-PL
Autofinancement


"Accéder au programme complet via le QR code"



TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE FORMATEUR DES MÉTIERS DE L'ÉDUCATION ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Code RNCP : 39726

Certificateur : ASS Nationale formation automobile
CNPE des services de l'automobile
Date d'enregistrement : Le 31/10/2024

 Objectif de la formation	 Organisation & durée
<p>Former des professionnels capables de concevoir, animer, évaluer et réguler des actions de formation dans le domaine de l'éducation et de la sécurité routière, en mobilisant des méthodes pédagogiques actives et adaptées à des publics professionnels.</p>	<p>En alternance du lundi au mercredi en formation</p> <p>1106 heures</p>
 Public visé <ul style="list-style-type: none">• Enseignants de la conduite expérimentés• Formateurs en sécurité routière• Professionnels souhaitant évoluer vers des fonctions de formateur ou de référent pédagogique	 Lieu <p>5 rue des frères lumière 78370 PLAISIR</p> <p>Lyre Formation – Plaisir (78)</p>
 Prérequis <ul style="list-style-type: none">• Être titulaire du Titre Professionnel ECSR ou équivalent• Justifier d'une expérience professionnelle dans l'enseignement de la conduite• Entretien de positionnement et de sélection préalable	



Compétences développées

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de...

- Concevoir une action de formation ou de sensibilisation en sécurité routière
- Animer des formations en salle et en situation professionnelle
- Accompagner et réguler les pratiques pédagogiques d'enseignants de la conduite
- Évaluer les acquis et les compétences professionnelles
- Analyser ses pratiques et inscrire son action dans une démarche qualité

Modalités pédagogiques

- Salle de formation équipée;
- Outils audiovisuels et supports pédagogiques;
- Études de cas et mises en situation professionnelles.

Modalités d'évaluation

- Évaluations formatives continues
- Mises en situation professionnelles
- Examens blancs
- Épreuves certificatives conformes au référentiel du CCS

Validation

Services de L'ANFA



Prochaine Session

Session Avril 2027

Les sélections, inscriptions et réunions d'informations à partir de **Juin 2026**

(calendrier détaillé communiqué lors de l'inscription)

Modalités de financement





CPF
France Travail
POEI
OPCO Mobilités
Contrat de professionnalisation
AGEFICE / FIF-PL
Autofinancement

"Accéder au programme complet via le QR code"



RÉACTUALISATION DES CONNAISSANCES DES GÉRANTS

(Renouvellement quinquennal de l'agrément d'exploiter)

 Objectif de la formation	 Organisation & durée
<p>Permettre aux exploitant(e)s d'établissements d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière de réactualiser leurs connaissances réglementaires, pédagogiques, économiques et professionnelles, de renforcer leurs compétences de gestion et de valoriser leur rôle d'acteur de la sécurité routière, dans le cadre du renouvellement quinquennal de leur agrément.</p>	<p>Formation présentielle (favorise les échanges du groupe)</p> <p>Durée : 21 heures (hors pause méridienne)</p> <p>Répartition : 3 jours consécutifs Horaires : 8h30 – 16h30</p>
 Public visé <ul style="list-style-type: none">• Exploitant(e)s d'établissements d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière;• Exploitant(e)s d'établissements agréés assurant la formation des candidats aux titres ou diplômes exigés pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite;• Professionnels concernés par le renouvellement quinquennal de l'agrément d'exploiter.	 Lieu <p>5 rue des frères lumière 78370 PLAISIR</p> <p>Lyre Formation – Plaisir (78)</p>
 Prérequis <ul style="list-style-type: none">• Être exploitant(e) d'un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière;• Disposer d'un agrément préfectoral en cours ou à renouveler.	



Compétences développées

Contenus de la formation

- Réglementation de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière
- Culture sécurité routière
- Pédagogie et psychopédagogie
- Environnement économique, social et fiscal
- Bilan et synthèse de la formation

Modalités pédagogiques

- Salle de formation équipée;
- Outils audiovisuels et supports pédagogiques;
- Apports théoriques structurés
- Études de cas issues de situations professionnelles
- Mises en situation
- Échanges de pratiques entre exploitants
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu sous forme de mises en situation et de feed-back
- Échanges collectifs en fin de formation
- Questionnaire d'évaluation à chaud

Sanction de la formation

- Attestation et certificat de réalisation



Session 2026

Session du 30 Mars au 1er Avril 2026

Session du 14 au 16 Septembre 2026







Modalités de financement

OPCO Mobilités
AGEFICE / FIF-PL
Autofinancement

"Accéder au programme complet via le QR code"



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES POUR ADAPTER SON ENSEIGNEMENT AUX TROUBLES DYS

 Objectif de la formation	 Organisation & durée
<p>Permettre aux enseignants de la conduite et de la sécurité routière d'identifier les troubles DYS, de comprendre leurs incidences sur les apprentissages du code de la route et de la conduite, et d'adapter leurs pratiques pédagogiques afin de sécuriser et optimiser les parcours de formation des apprenants concernés.</p>	<p><u>Formation présentielle</u></p> <p>Il existe deux formules : Sur une journée ou deux jours pour approfondir les pratiques.</p> <p>Durée : 7 heures/jour Horaires : 8h30 – 16h30</p>
 Public visé	 Lieu
 Prérequis	



Compétences développées

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de...

Contenus de la formation

Compétence 1 – Identifier les troubles DYS dans l'apprentissage du code de la route et de la conduite

- Les différents troubles DYS et leurs définitions
- Incidences des troubles DYS sur les apprentissages théoriques et pratiques
- Exercices et situations permettant d'identifier les troubles DYS en formation code et conduite

Compétence 2 – Adapter l'apprentissage en fonction des troubles DYS

- Décomposition des activités du conducteur et analyse des difficultés
- Adaptation de l'apprentissage du code de la route aux troubles DYS
- Adaptation de l'apprentissage pratique de la conduite
- Techniques et stratégies pédagogiques adaptées
- Posture professionnelle du formateur

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques ciblés
- Mises en situation professionnelles
- Études de cas issues de situations d'enseignement
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires
- Utilisation d'outils numériques et simulateur

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu sous forme de mises en situation et de feed-back
- Échanges collectifs en fin de formation
- Questionnaire d'évaluation à chaud

Sanction de la formation

- Certificat de réalisation



Sessions 2026

**Jeudi 05 Mars, Jeudi 14 Mai,
Jeudi 02 Juillet, Jeudi 17 Septembre,
Jeudi 19 Novembre,
Jeudi 10 décembre**







Modalités de financement

OPCO Mobilités
AGEFICE / FIF-PL
Autofinancement

"Accéder au programme complet via le QR code"



Animation du module complémentaire post-permis Conducteurs en période probatoire

 Objectif de la formation	 Organisation & durée
<p>Permettre aux enseignants d'animer le module complémentaire post-permis en favorisant la prise de conscience des responsabilités citoyennes et sociales des conducteurs novices, et l'adoption de comportements sécuritaires.</p>	<p><u>Formation présentielle</u></p> <p><u>Durée</u>: 21 h sur 3 jours</p> <p>Horaires : 8h30 – 16h30</p>
 Public visé <ul style="list-style-type: none">• Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire du B.E.P.C.A.S.E.R (obligatoire pour l'animer)• Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire du titre professionnel E.C.S.R. souhaitant animer cette journée.	 Lieu <p>5 rue des frères lumière 78370 PLAISIR</p> <p>Lyre Formation – Plaisir (78)</p>
 Prérequis <ul style="list-style-type: none">• Être titulaire du BEPECASER ou du Titre Professionnel ECSR;• Exploitant d'écoles de conduite.	



Compétences développées

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de...

Contenus de la formation

- Comprendre les spécificités de l'accidentalité des conducteurs novices
- Identifier les difficultés et comportements à risque propres à la période probatoire
- Animer un groupe de conducteurs novices dans un cadre réglementaire précis
- Mettre en œuvre des techniques d'animation favorisant l'échange et la prise de conscience
- Exploiter des outils d'auto-évaluation pour analyser les pratiques de conduite
- Travailler la perception des risques à partir de situations concrètes
- Analyser des situations complexes de conduite et accompagner la réflexion collective
- Sensibiliser aux choix de mobilité et aux alternatives au véhicule individuel
- Instaurer un climat de confiance propice à l'expression et à la responsabilisation
- Évaluer les acquis et réaliser le bilan de la formation

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques ciblés
- Mises en situation professionnelles
- Études de cas issues de situations d'enseignement
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires
- Utilisation d'outils numériques et simulateur

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu sous forme de mises en situation et de feed-back
- Échanges collectifs en fin de formation
- Questionnaire d'évaluation à chaud

Sanction de la formation

- Attestation et certificat de réalisation



Sessions 2026

Du 25 au 27 Mai 2026
Du 30 Novembre au 2 décembre







Modalités de financement

OPCO Mobilités
AGEFICE / FIF-PL
Autofinancement

"Accéder au programme complet via le QR code"



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES EN VÉHICULE

 Objectif de la formation	 Organisation & durée
<p>Optimiser les pratiques pédagogiques en situation de conduite afin d'accroître l'efficacité des apprentissages et la progression des élèves.</p>	<p>Formation présentielle Au centre de formation ou dans l'école de conduite</p> <p>Durée adaptée aux besoins identifiés après analyse préalable suite à des audits en situation réelle de leçon de conduite.</p>
 Public visé	 Lieu
 Prérequis	
<ul style="list-style-type: none">• Enseignants de la conduite et de la sécurité routière• Formateurs intervenant dans l'apprentissage du code de la route et de la conduite• École de conduite souhaitant harmoniser les pratiques de ses équipes.	<p>5 rue des frères lumière 78370 PLAISIR</p> <p>Lyre Formation – Plaisir (78)</p>



Compétences développées

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de...

Contenus de la formation

- Évaluer les compétences des élèves par une évaluation diagnostique en pédagogie véhicule
- Identifier les causes des difficultés rencontrées en situation de conduite
- Analyser les activités du conducteur et les erreurs associées
- Construire des objectifs pédagogiques et des sous-compétences adaptées
- Mettre en œuvre la méthode démonstrative en pédagogie véhicule
- Utiliser les techniques de guidage et de conduite commentée
- Adapter les méthodes pédagogiques aux profils d'apprentissage des élèves
- Maîtriser les techniques de communication en situation pédagogique
- Utiliser le feed-back, l'écoute active et le renforcement positif
- Favoriser la motivation et la compréhension des élèves
- Optimiser l'efficacité des leçons par des mises en situation professionnelles

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques ciblés
- Mises en situation professionnelles en véhicule
- Analyse de pratiques pédagogiques
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative
- Mises en situation professionnelles

Sanction de la formation

- Certificat de réalisation



Session 2026

Session à définir toute l'année selon disponibilités et demandes

Modalités de financement

OPCO Mobilités
AGEFICE / FIF-PL
Autofinancement

"Accéder au programme complet via le QR code"



Animation des rendez-vous pédagogiques – partie pratique et théorique



Objectif de la formation

Permettre aux enseignant(e)s de la conduite d'animer efficacement les rendez-vous pédagogiques dans le cadre de l'Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC), en maîtrisant le cadre réglementaire, les contenus obligatoires et les techniques d'animation adaptées, gérer l'intervention d'un tiers dans l'apprentissage.



Organisation & durée

Formation présentielle

Durée : Une journée de **7 heures**

Horaires : 8h30 – 16h30



Public visé

- Enseignant(e)s de la conduite et de la sécurité routière assurant des formations dans le cadre de l'AAC.
- Formateurs intervenant dans l'apprentissage du code de la route et de la conduite



Lieu

5 rue des frères lumière
78370 PLAISIR

Lyre Formation – Plaisir (78)



Prérequis

- Être titulaire du BEPECASER ou du Titre Professionnel ECSR;
- Exploitant d'écoles de conduite.





Compétences développées

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de...

Contenus de la formation

- Maîtrise du cadre réglementaire des rendez-vous pédagogiques AAC
- Organisation et animation du rendez-vous pédagogique préalable
- Séquence pratique : objectifs, déroulement et techniques pédagogiques
- Séquence théorique : objectifs, organisation et supports pédagogiques
- Actualisation des connaissances sur les thèmes obligatoires
- Présentation et exploitation de supports pédagogiques adaptés
- Posture et rôle de l'animateur de rendez-vous pédagogiques
- Techniques d'animation favorisant l'échange et l'implication des participants
- Analyse des difficultés rencontrées lors des rendez-vous pédagogiques
- Mises en situation professionnelles et analyse de pratiques
- Bilan et synthèse de la formation

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques ciblés
- Mises en situation professionnelles
- Études de cas issues de situations d'enseignement
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires
- Utilisation d'outils numériques

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu sous forme de mises en situation et de feed-back
- Échanges collectifs en fin de formation
- Questionnaire d'évaluation à chaud

Sanction de la formation

- Certificat de réalisation



Sessions 2026

Jeudi 12 Mars
Jeudi 21 Mai
Jeudi 8 Octobre

Modalités de financement






OPCO Mobilités
AGEFICE / FIF-PL
Autofinancement

"Accéder au programme complet via le QR code"



PREMIER SECOURS EN SANTÉ MENTALE

PSSM : Module standard

 Objectif de la formation	 Organisation & durée
<ul style="list-style-type: none">• Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale• Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale<ul style="list-style-type: none">• Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information adaptée• Mieux faire face aux comportements agressifs	<p><u>Formation présentielle</u></p> <p>Durée : 14 heures (2 jours ou 4 demi-journées)</p>
 Public visé	 Lieu
<ul style="list-style-type: none">• Tout public à partir de 18 ans Prérequis	 <p>FORMATION PREMIERS SECOURS SUR LA SANTÉ MENTALE</p>
<ul style="list-style-type: none">• .Pas de pré-requis Formatrices	
Formateur accrédité par PSSM France Anne Larivière / Nadia CHERFI	



Compétences développées

Contenus de la formation

- Introduction à la santé mentale et aux interventions
- Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale
- Le plan d'action pour la dépression
- Le plan d'action pour les troubles anxieux
- Les troubles psychotique
- Le plan d'action pour les troubles psychotiques
- L'utilisation des substances et le plan d'action

Éléments forts :

Une démarche pédagogique participative pour :

- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- Questionner ses représentations concernant la santé mentale
- Renforcer l'aide apportés aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale grâce à un plan d'action

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques ciblés
- Mises en situation professionnelles
- Études de cas issues de situations d'enseignement
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires
- Utilisation d'outils numériques

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu sous forme de mises en situation et de feed-back
- Échanges collectifs en fin de formation
- Questionnaire d'évaluation à chaud

Sanction de la formation

- Certificat de réalisation



Sessions 2026

Le lundi 04 et mardi 05 Mai

Autres dates possibles sur demande

Modalités de financement

OPCO Mobilités
AGEFICE / FIF-PL
Autofinancement

"Accéder au programme complet via le QR code"



ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE



ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE

Accompagnement à l'obtention et au renouvellement des labels et certifications. Lyre Formation propose un accompagnement individualisé des écoles de conduite dans leurs démarches de structuration, de conformité réglementaire et de reconnaissance qualité, assuré par une experte du secteur.

Intervenante :

Evelyne Roques, formatrice diplômée du BAFM, spécialisée dans l'accompagnement des établissements d'enseignement de la conduite.



Domaines d'accompagnement

- ◆ Obtention et renouvellement du label "Qualité des formations au sein des écoles de conduite"
 - Analyse de la situation de l'établissement
 - Vérification de la conformité réglementaire et pédagogique
 - Accompagnement à la constitution du dossier
 - Préparation aux exigences du label et suivi jusqu'à l'obtention ou le renouvellement
- ◆ Certification Qualiopi
 - Diagnostic initial de l'organisation et des pratiques
 - Accompagnement à la mise en conformité avec le référentiel national qualité
 - Structuration des processus pédagogiques, administratifs et qualité
 - Préparation à l'audit initial, de surveillance ou de renouvellement



Modalités d'accompagnement

- Accompagnement personnalisé (intra-établissement)
- Analyse documentaire et organisationnelle
- Conseils opérationnels et méthodologiques
- Suivi adapté aux besoins et à la situation de chaque structure

FORMATIONS EN COURS DE DEMANDE D'HABILITATION



(Ouverture prévue sous réserve d'obtention des habilitations réglementaires)

Dans une démarche d'anticipation des évolutions du secteur et de professionnalisation des acteurs de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, Lyre Formation engage des demandes d'habilitation pour proposer prochainement les formations suivantes :



Certificat de Qualification Professionnelle – AGECE (Assistant(e) de Gestion d'École de Conduite)

Ce CQP vise à former des professionnel(le)s capables d'assurer la gestion administrative, commerciale et organisationnelle d'un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, dans le respect du cadre réglementaire en vigueur.



Certificat de Qualification Professionnelle – RUESRC (Responsable d'Unité d'Enseignement de la Sécurité Routière)

Ce CQP a pour objectif de former des professionnel(le)s en charge de la coordination, de l'organisation et du pilotage d'actions de formation et de sensibilisation à la sécurité routière, en lien avec les exigences institutionnelles et réglementaires du secteur.



Information importante

L'ouverture de ces formations est conditionnée à l'obtention des habilitations nécessaires auprès des organismes certificateurs et partenaires compétents. Les modalités, contenus et calendriers définitifs seront communiqués si et dès validation officielle.